



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : AIN

Référence :

Discipline : E0030 - Education

Fonction : EDU

Lieu d'exercice

Code RNE : 0010896U

Nom de l'établissement de rattachement : Collège CSI Ferney Voltaire

Commune : FERNEY VOLTAIRE

Adresse : Avenue des Sports 01210 FERNEY-VOLTAIRE

Courriel : ce.0010896U@ac-lyon.fr

Description générale du poste

L'établissement se situe dans le pays de Gex, aire géographique fortement influencée par la proximité de l'agglomération genevoise et à proximité du CERN (Conseil Européen de Recherche Nucléaire). La cité scolaire internationale se caractérise par de nombreux éléments qui lui confère une grande complexité. La cité scolaire compte environ 3000 élèves répartis sur deux sites : Ferney-Voltaire avec 1200 élèves au lycée et 1000 élèves au collège et le site de St Genis-Pouilly, avec 800 lycéens. Il faut ajouter l'accueil de sections primaires internationales et des stagiaires du GRETA. L'établissement est dirigé par un proviseur et trois adjoints.

Le collège est piloté par une principale adjointe et l'équipe vie scolaire est composée de deux CPE.

L'établissement possède des espaces réservés aux collégiens. La demi-pension est organisée en lien avec l'organisation du lycée. La taille du collège nécessite une organisation rigoureuse de la vie scolaire.

Missions

- Pilotage de la vie scolaire et organisation des missions des AED en collaboration avec l'équipe vie scolaire du lycée
- Suivi individuel et collectif des élèves en lien étroit avec les professeurs principaux
- Mise en place et respect des protocoles dans le cadre de la gestion des situations de harcèlement ou de conflits entre élèves
- Favoriser les relations avec les familles par une communication adaptée au contexte

Compétences requises

- Faire preuve d'écoute et de diplomatie
- Être organisée et capable d'élaborer un tableau de bord dans le cadre du suivi des élèves
- Comprendre le fonctionnement des sections internationales et créer du lien avec les référents
- Capacité à travailler en équipe et à mettre en œuvre un projet de vie scolaire
- Capacité à conseiller le chef d'établissement et à contribuer à la politique éducative de l'établissement
- Maîtrise de l'anglais souhaitée

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédiée Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec l'inspecteur/trice en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.